REGLEMENT PARTICULIER - Simple Impact 3

JURY BADMINTON CLUB (2027)

Article 1 : Généralités

- Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFBaD sous la responsabilité du Juge-Arbitre. Le règlement général des compétitions sert de référence à son organisation.
- Le juge arbitre est désigné par le Comité d'Organisation. Ses décisions sont sans appel.
- Le juge-arbitre principal est Paul BLONDEL.
- Le GEO est Séverine TOMCZAK.
- Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le Juge-Arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement intérieur.
- Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée sur les terrains.

Article 2 : Qualification des joueurs

- Tout joueur doit être en règle avec la FFBaD et doit être en possession de sa licence.
- Tous les joueurs devront dès leur arrivée se faire pointer à la personne déléguée par le Juge-Arbitre, à la table de marque.

Article 3 : Tableaux

- Le tournoi est ouvert à tous les joueurs valides licenciés des clubs affiliés à la Fédération Française de Badminton. Les tableaux de Simple Homme et Simple Dame seront ouverts.
- Le tournoi est ouvert aux joueurs classés R4, R5, R6, D7, D8, D9, P10, P11, P12 et NC. Aucune série préalable n'est déterminée. Pour chaque tableau, les joueurs seront répartis en fonction de leur CPPH dans les différentes séries par le comité d'organisation, afin que chaque série soit la plus homogène possible.
- Tous les tableaux se dérouleront en priorité sous forme de poules de 4 en fonction du nombre d'inscrits. Elles seront suivies par une phase finale en élimination directe regroupant, le premier ou les deux premiers de chaque poule.
- Les têtes de séries seront désignées par le Juge arbitre, le jour du tirage au sort.

- Dans un même tableau, le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être de plus de 1000 points supérieurs à celui du moins bien classé (règle du +1000).
- Les organisateurs, en accord avec le Juge-Arbitre, se réservent le droit de fusionner deux séries si l'une d'elle est insuffisamment représentée.
- Si besoin est, ils pourront également modifier les poules et/ou les tableaux le jour du tournoi et prendre toute autre mesure nécessaire au bon déroulement du tournoi.

Article 4 : Modalités d'inscription

- Les inscriptions débuteront le 2 janvier 2027 et devront obligatoirement parvenir au comité d'organisation avant le 25 avril 2027.
- Les inscriptions se feront exclusivement via BadNet. Aucune inscription reçue par courrier, ni par e-mail, ni par téléphone ne sera acceptée.
- Le montant des inscriptions s'élève à 12€ pour un tableau.
- Le paiement des inscriptions par virement est à privilégier (RIB ci-joint) en précisant « simple impact – nom du club et/ou joueur ».
- Une majoration de 2€ sera appliquée à chaque inscription réglée le jour de la compétition.
- Le tirage au sort aura lieu le 28 avril 2027. Après le tirage au sort aucun forfait ne sera remboursé sauf cas de force majeur et à l'appréciation des organisateurs.
- De plus, tout forfait devra être justifié avec un certificat médical auprès du juge arbitre et de la ligue Grand Est (13 rue Jean Moulin, 54510 Tomblaine), par mail à l'adresse suivante : forfait@lgebad.com..
- Afin d'assurer que tous les tableaux puissent se dérouler en poules, les inscriptions seront limitées, par tableau.
- Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions en dessous de ces maximums afin notamment de permettre d'avoir plusieurs sortants par poule dans certains tableaux.
- Le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toute décision nécessaire au bon déroulement de la compétition ; quoi qu'il en soit, l'équilibre des tableaux sera respecté.

Article 5 : Déroulement de la compétition

- La compétition se déroulera au Complexe sportif Val St Pierre 3rue de Metz 57245 Jury, sur 7 terrains. Le comité se réserve le droit de diminuer le nombre de terrains en fonction de l'affluence des joueurs. Un terrain sera mis à la disposition des joueurs pour l'échauffement.
- Tous les tableaux se joueront le mercredi 6 mai 2027.

- L’ordre des matchs respectera dans la mesure du possible la numérotation du programme. Cependant, les horaires et l’ordre des matchs et finales sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge-Arbitre et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi.
  Les matchs peuvent être lancés jusqu'à 1h à l’avance.
- Les joueurs devant quitter le gymnase le feront en concertation avec le Juge-Arbitre et devront obtenir l’accord de ce dernier. Par ailleurs, ils devront revenir au minimum une heure avant l’horaire prévisionnel de leur match.
- Les matchs se dérouleront en 2 sets gagnants de 15 points chacun.
- Les matchs se dérouleront par auto-arbitrage. Cependant, à la demande d'un joueur auprès de la table de marque, un arbitre pourra être désigné par le Juge-Arbitre, à tout moment du tournoi.
- Les volants seront à la charge des joueurs (partage équitable), jusqu’au demi
  -finales, pour les finales, les volants seront fournis par l’organisateur du tournoi. En cas de litige, le volant choisi sera le KUIKMA 930, en vente dans la salle.
- Tout volant touchant les infrastructures (filins, panneaux, lampes...) sera compté comme faute, sauf au service où il sera déclaré LET une seule fois.

Article 6 : Déroulement des matchs

- Le plateau de Jeu est uniquement réservé au Juge-Arbitre, aux arbitres, aux organisateurs, aux joueurs ainsi qu’aux conseillers.
- Un seul conseiller par terrain.
- Tout joueur ne répondant pas à l’appel de son nom passé un délai de 3 minutes pourra être disqualifié par le Juge-Arbitre et ce, quel que soit le niveau de la compétition.
- Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match.
- Les joueurs sont tenus de venir entrer leur résultat sur la tablette mise à disposition à la table de marque dès la fin du match.
- Dès l’appel du match par la table de marque, les joueurs disposent de 3 minutes de prise de contact sur le terrain avant le début du match. Ce temps de prise de contact comprend également le test des volants et le changement de tenue.
- Le temps minimum de repos auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs est fixé à 20 minutes, quelle que soit la discipline. Nous rappelons que le temps de repos est compté entre

l’annonce du dernier point du match précédent et le premier service du match suivant.

- Il pourra être réduit avec l’accord express de l’intéressé(e). Le Juge-Arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.

Article 7 : Récompenses

- Des récompenses seront distribuées sous forme de lots de bienvenue et de lots pour les premiers et deuxièmes de chaque série.

Article 8 : Divers

- Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, …
- L’utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des Sports.
- Tous les participants au tournoi, dans leur fonction respective, s'engagent à respecter le code de conduite des joueurs et le code de conduite des entraîneurs, des officiels d'équipe et des officiels techniques
- En s'inscrivant au tournoi, tout joueur autorise les organisateurs à communiquer ses résultats et photos aux médias, qu'ils soient professionnels ou bénévoles, ainsi qu'à publier les résultats sur Poona.